

## **PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal**

### **Le PLUi, Plan local d'urbanisme intercommunal**

Le PLUi est un projet politique d'aménagement du territoire des 19 communes pour au moins 10 ans. Il établit les règles d'utilisation du droit des sols et définit les zones constructibles à venir. Il vise à maintenir le développement des communes, à préserver le monde agricole et à protéger le paysage et les zones sensibles sur le plan environnemental. Le PLUi est élaboré par la CC4V en partenariat avec la Région, le département, la DDT Direction départementale des territoires, le Pays Montargois en Gâtinais, le SCoT Schéma de cohérence territoriale, les chambres de commerce et d'industrie et c'est le bureau d'étude ECMO qui en a la charge pour la CC4V.

***Le 1<sup>er</sup> octobre, une réunion publique sur le PLUi se tiendra à 19h00***

***à la salle René Larcheron, 40, rue des fossés Ferrières.***

Au fur et à mesure de la rédaction des documents explicatifs, ceux-ci seront disponibles en mairie, auprès de la CC4V, sur [www.mairie-nargis.fr](http://www.mairie-nargis.fr) et sur [www.cc4v.fr](http://www.cc4v.fr) . Dans un 2<sup>ème</sup> temps dont nous vous informerons, des remarques individuelles seront possibles sur un cahier mis à disposition en mairie ou sur [urbanisme.plui@cc4v.fr](mailto:urbanisme.plui@cc4v.fr)

### **Communication de la CC4V**

La Communauté de Communes des Quatre Vallées, ayant la compétence en matière d'élaboration de document d'urbanisme a décidé d'élaborer son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, regroupant les 19 communes la composant.

Le PLUi permettra de traduire la vision communautaire des 19 communes en un seul et même projet politique d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 ans. Il permettra ainsi de définir les zones constructibles ou non. Et il définira surtout une politique commune pour une cohérence de développement tout en respectant la législation en vigueur et les documents supra-communaux qui s'imposent, dont le Schéma de Cohérence Territorial du Pays Montargois en Gâtinais.

Les élus de la CC4V ont pour l'instant pu travailler sur le diagnostic du territoire qui se doit de faire une photographie sur des thématiques diverses : économie, déplacements et mobilité, démographie, foncier, équipements, environnement, paysage et patrimoine, etc.

La phase à venir se penchera sur la partie majeure de l'élaboration du PLUi, celle de la réflexion des scénarios d'aménagement et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, clé de voute du PLUi.

Le site internet de la CC4V sera régulièrement enrichi d'articles. Enfin, une adresse mail ([urbanisme.plui@cc4v.fr](mailto:urbanisme.plui@cc4v.fr)) et un registre d'expression, disponible dans toutes les mairies et au sein du siège de la CC4V, permet de recueillir dès à présent vos remarques.

## **Thématique(s):**

Infos flash



### **Mairie de Nargis**

*1, rue de la Mairie  
45210 Nargis  
02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)*

---

**Source URL:** <http://www.mairie-nargis.com/actualites/plui-plan-local-durbanisme-intercommunal-0>